



Janet Yellen, succession dans la continuité à la tête de la FED

Après huit années de service à la tête de la FED, Ben Bernanke laisse sa place à Janet Yellen qui occupait depuis quatre ans le poste de vice-présidente de l'institution. Mme Yellen, 67 ans, est titulaire d'un Doctorat d'économie obtenu à l'université de Yale en 1971 ; elle a enseigné à Berkeley, à Harvard ainsi qu'à la London School of Economics. Reconnue comme une économiste compétente, elle avait été une des seules voix à avertir les gouverneurs de la FED, dès 2005, sur les risques que faisait courir le marché immobilier américain sur l'économie mondiale. Joseph Stiglitz (prix Nobel d'économie en 2001 et l'un de ses anciens professeurs) dit d'elle que c'est « une des meilleures étudiantes que j'aie jamais eue ». Dans le milieu des Banques centrales, elle est perçue comme une « colombe », dont les préoccupations vont d'avantage vers le chômage et la croissance, que vers un contrôle ferme de l'inflation. Ses positions au sein de la FED ont toujours été dans la droite ligne de celles de Ben Bernanke, ce qui laisse penser que son action ira dans le même sens. Ainsi, lors de sa première intervention publique, mardi 11 février, consacrée à la présentation du rapport semi-annuel sur la politique monétaire, elle a indiqué que, ni les chiffres décevants du chômage américain, ni les problèmes rencontrés actuellement par les pays émergents, n'empêcheront la FED de procéder à un ralentissement graduel (« tapering ») de ses achats d'actifs. Ceux-ci ont été ramenés entre décembre 2013 et février 2014 de 85 à 65 milliards de dollars. Selon elle, la FED « continuera probablement de réduire ses achats d'actifs par étapes mesurées ». Janet Yellen a par ailleurs souligné que la politique monétaire de la FED demeurera pendant longtemps accommodante, même si le taux de chômage descend en dessous de 6,5 % dont il est proche aujourd'hui.

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Union européenne

1 - BCE

Le Conseil des gouverneurs de la BCE, lors de sa réunion du 6 février 2014, a décidé de laisser inchangés les taux d'intérêt directeurs de la BCE. M. Draghi, Président de la BCE, a déclaré, lors de sa conférence de presse : « les tensions sous-jacentes sur les prix dans la zone euro restent faibles et les évolutions de la monnaie et du crédit sont atones. Les anticipations d'inflation pour la zone euro à moyen et long terme restent solidement ancrées à un niveau compatible avec notre objectif de maintenir l'inflation à des taux inférieurs à, mais proches de 2 %. Comme indiqué précédemment, nous traversons actuellement une période prolongée de faible inflation, qui sera suivie d'une remontée graduelle vers des taux d'inflation inférieurs à, mais proches de 2 % (...). Nous réitérons fermement nos indications sur la trajectoire future des taux directeurs de la BCE. Nous continuons de prévoir que ces taux resteront à leurs niveaux actuels ou à des niveaux plus bas sur une période prolongée. Cette anticipation est fondée sur le maintien à moyen terme de perspectives d'inflation globalement modérées, compte tenu de la faiblesse généralisée de l'économie et de l'atonie des évolutions monétaires. En ce qui concerne la volatilité récente du marché monétaire et ses implications éventuelles pour l'orientation de notre politique monétaire, nous suivons attentivement les évolutions et sommes prêts à examiner tous les instruments disponibles. Au total, nous restons fermement déterminés à conserver notre orientation largement accommodante et à prendre, si nécessaire, de nouvelles mesures décisives. »

2 - Eurostat

Eurostat a publié le taux de chômage corrigé des variations saisonnières de la zone euro (ZE17). Il s'est établi à 12,0 % en décembre 2013, en légère baisse depuis octobre (12,1 %). Dans l'UE28, le taux de chômage a été de 10,7 % en décembre 2013, en repli par rapport au taux de 10,8 % relevé en novembre. En décembre 2013, 26,2 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 19,0 millions dans la zone euro. Par rapport à novembre 2013, le nombre de chômeurs a diminué de 162 000 dans l'UE28 et de 129 000 dans la zone euro. Comparé à décembre 2012, le chômage a décliné de 173 000 personnes dans l'UE28, mais s'est accru de 130 000 dans la zone euro. Parmi les états membres, les taux de chômage les plus faibles ont été enregistrés en Autriche (4,9 %), en Allemagne (5,1 %) et au Luxembourg (6,2 %) ; à l'inverse, les taux les plus élevés se retrouvent en Grèce (27,8 % en octobre 2013) et en Espagne (25,8 %).

Actualité législatives

Publications au Journal Officiel

Ordonnance n° 2014-86 du 30 janvier 2014 allégeant les obligations comptables des micro-entreprises et petites entreprises

http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=48A46640E4EBB5509EC0AAC9675D974C.tpdjo05v_3?cidTexte=JORFTEXT000028543329&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCONT000028543293

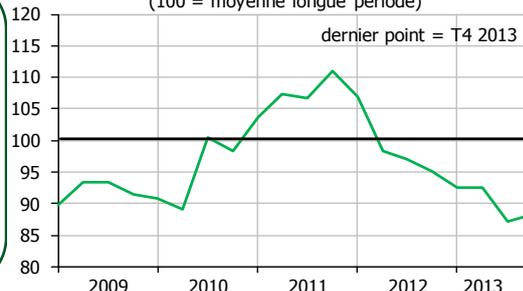
ACTIVITÉS DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Publication : « Premières Tendances »



L'indicateur du climat des affaires (ICA) amorce une légère progression au quatrième trimestre (+1 point). Se situant à 88,2 points, il demeure cependant bien en deçà de sa moyenne de longue période (-11,8 points). Cette amélioration s'explique principalement par la progression de l'activité passée et prévue, et par une évolution positive des effectifs au trimestre passé. En revanche, la trésorerie et les prévisions d'investissement impactent l'ICA à la baisse.

Indicateur du climat des affaires en Guyane
(100 = moyenne longue période)



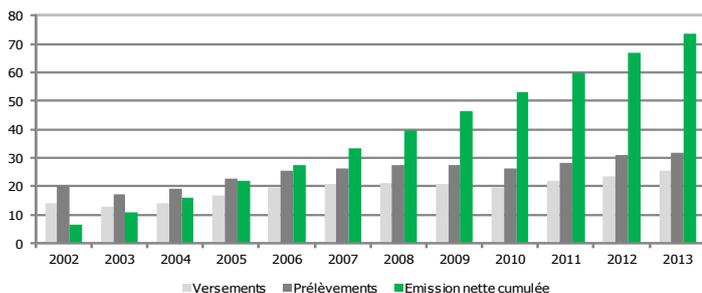
Source : Enquête de conjoncture de l'IEDOM

La publication « Premières tendances » fournit une première estimation de l'indice du climat des affaires. Cet indice, calculé trimestriellement par l'Iedom à l'aide d'un sondage auprès des entreprises de la place, offre divers indicateurs sur la santé des entreprises guyanaises. La publication est disponible gratuitement sur le site de l'Iedom : www.iedom.fr/Guyane.

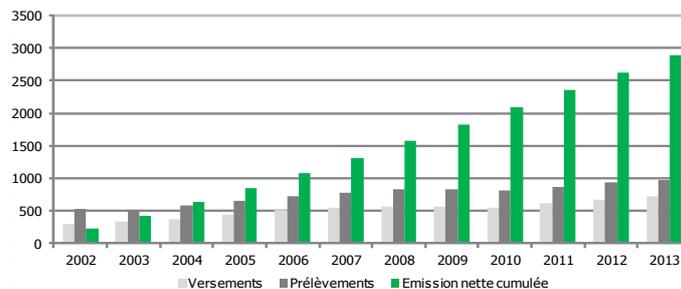
Emission monétaire

L'Iedom, agissant au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France, met en circulation dans les départements d'outre-mer les billets qui ont cours légal dans la zone euro. Au 31 décembre 2013, le cumul des émissions nettes¹ de billets atteint 2,89 milliards d'euros, correspondant à un volume de 73,7 millions de coupures. L'émission nette cumulée, toujours soutenue, augmente toutefois moins fortement qu'en 2012 pour atteindre sur un an 10 % en volume, et 9,7 % en valeur, contre un taux de croissance annuel moyen de 25,8 % en valeur depuis l'introduction de l'euro en 2002.

Evolution de l'émission nette de billets en volume
(en millions de coupures)



Evolution de l'émission nette de billets en valeur
(en millions d'€)



Source : Iedom

Les émissions nettes de billets concernent principalement les coupures de 20 € et de 50 € (respectivement 45,9 % et 23,5 % des billets en circulation dans le département). En volume, la part de la coupure de 50 € augmente de 1,0 point, et celle des coupures de 5 €, 20 € et 100 € diminue respectivement de 0,2 point, 0,5 point et 0,3 point sur un an alors que la part des coupures de 500 €, 200 € et 10 € reste stable, soit respectivement 0,3 %, 0,6 % et 10,6 % des émissions nettes en volume. Le mode de fonctionnement des distributeurs automatiques de billets du département, chargés majoritairement en coupures de 20 € et 50 €, peut expliquer la part plus importante de ces billets dans le département.

Sur l'année 2013, 32 millions de billets euros ont été mis en circulation (prélèvements), soit 3,4 % de plus qu'en 2012. En parallèle, 25,3 millions de billets ont été retirés du circuit (versements), soit une hausse de 7,1 % sur un an. L'émission nette de l'exercice 2013, composée essentiellement de coupures de 20 € (40,9 %) et de 50 € (33,8 %), reste soutenue pour atteindre 256 millions d'euros en valeur pour un volume de 6,7 millions de coupures. Les coupures de thésaurisation (100, 200 et 500 €) représentent comme en 2012, 11,5 % des émissions nettes en volume de l'année. Néanmoins, la valeur moyenne du billet en circulation en Guyane diminue légèrement à 39,15 € contre 39,25 € l'année précédente.

En 2013, le taux de retour² de l'ensemble des coupures s'établissait à 79 %, soit une progression de 2,7 points par rapport à l'année précédente. Il est noté une nette hausse des retours des coupures de 500 € (74,5 % contre 14,5 % en 2012) et de 200 € (52,1 % contre 24,5 % en 2012).

BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Carburants

Après une fermeture des stations services et des négociations entre les acteurs de la filière et l'Etat, les arrêtés de méthode réglementant les prix des produits pétroliers ainsi que le fonctionnement des marchés de gros pour la distribution de ces produits dans les DOM, ont été publiés au Journal officiel du 5 février 2014. L'arrêté préfectoral fixe, à compter du 15 février 2014, le prix de la vente au détail des carburants à 1,64 € / litre pour l'essence (-2 centimes) et 1,49 € / litre pour le gazole (-5 centimes). Le prix de la bouteille de gaz est fixé à 22,95 €, contre 22,56 € en janvier, soit une augmentation de 39 centimes.

¹ Les émissions nettes sont la différence entre les billets (ou pièces) émis(es) par l'Iedom (prélèvements) et les billets (ou pièces) retiré(e)s de la circulation (versements). L'émission nette cumulée représente le cumul des émissions nettes mensuelles depuis le 1^{er} janvier 2002, pré alimentation comprise.

² Le taux de retour (ou de reversement) est le rapport entre le nombre de billets ou de pièces versés aux guichets et le nombre de billets ou de pièces prélevés.

Prix à la consommation

En décembre 2013, l'indice des prix à la consommation (IPC) est en légère hausse, de 0,3 % sur le mois. La hausse des prix des services (+0,7 %) et de l'alimentation (+0,2 %) est partiellement compensée par la baisse des prix des produits manufacturés (-0,2 %) et de l'énergie (-0,5 %). Sur l'année 2013, l'indice des prix progresse de 1,0 %, tiré principalement par les variations des prix sur les postes des services (+1,0 %) et de l'alimentation (+3,1 %). L'inflation est plus importante en Guyane, comparée à celle constatée en Guadeloupe (0 %), à la Martinique (+0,7 %), à la Réunion (+0,8 %), à Mayotte (+0,3 %) et pour la France entière (+0,7 %).

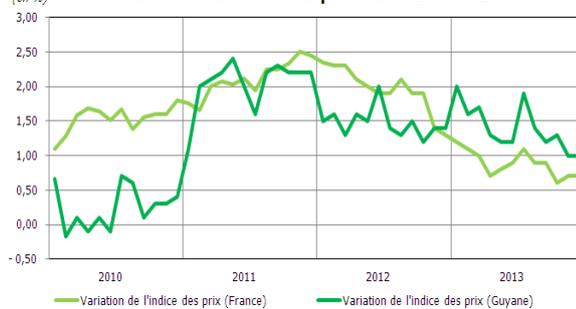
Spatial

Le 7 février 2014, Ariane 5 a lancé avec succès, depuis le Centre spatial guyanais, une charge comprenant le satellite de télécommunication ABS-2 ainsi que le satellite de recherche et de surveillance Athena Fidus. Il s'agit du 72^{ème} décollage pour le lanceur lourd européen et de son 58^{ème} succès consécutif. Avec une masse de 6 330 kg, ABS-2 fournira de nombreux services de transmission de données et de télécommunications. Le second passager, Athena Fidus, avec une masse de 3 080 kg, est le premier satellite issu de la coopération dans le domaine militaire spatial européen. Il fournira des services de télécommunications haut débit pour les ministères français et italien de la défense, mais aussi pour les organisations de sécurité civile des deux pays.

Emploi

Selon l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acos), la Guyane a enregistré, au troisième trimestre 2013, une hausse des effectifs salariés de 4,8 %, en rythme annuel, qui reste bien supérieure à l'évolution nationale (-0,6 %). Elle bénéficie de fortes créations d'emploi dans tous les secteurs mais particulièrement dans ceux du tertiaire hors intérim, du commerce et de l'hébergement/restauration. Concernant, la masse salariale, la Guyane est la région la plus dynamique de France avec une progression de 5,4 % sur un an. Il est observé que cet accroissement est en léger recul par rapport à l'année précédente (+5,6 % au troisième trimestre 2012). Avec la forte croissance démographique que connaît la Guyane, le dynamisme de recrutement du secteur privé ne suffit toutefois pas à contrebalancer l'arrivée massive de jeunes sur le marché du travail. Ainsi, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A augmente de 5 % (en CVS) en décembre et a connu sur l'année 2013 la progression la plus élevée de tous les départements français, +12,5 %.

(en %) Variation de l'indice des prix à la consommation



Source : Insee

SUIVI INDICATEURS CHIFFRÉS

Les variations mensuelles et annuelles sont corrigées des variations saisonnières et de l'effet jours ouvrés (CVS-CJO)

INDICATEURS MACROECONOMIQUES	Sur le mois	Indicateurs	Données brutes	Var. mensuelle CVS		Sources	
				Var. mensuelle CVS	Var. sur un an CVS		
PRIX	↑	Prix à la consommation (indice base 100 en 1998, avec tabac)	Déc-13	127,6	[0,3%]	[1,0 %]	Insee
	↓	Prix administré du litre d'essence	Févr-14	1,64	[-1,2%]	[-5,2%]	Préfecture/Dieccte
MARCHE DU TRAVAIL INDICATEURS SOCIAUX	↓	Demandeurs d'emploi (DEFM A)	Déc-13	21 200	[-2,0%]	[12,5%]	Pôle emploi
	↓	Nombre de bénéficiaires de l'allocation chômage	Déc-13	7 861	[-1,4%]	[-4,9%]	Pôle Emploi
	↑	Nombre de bénéficiaires du RSA (1)	Nov-13	16 833	[2,6%]	[8,7%]	Caf
	↓	Prestations nettes versées (1)	Nov-13	9,3 M€	[-4,8%]	[10,3%]	Caf
CONSOMMATION	↑	Importations de biens de consommation (BC) (3)	Déc-13	14,5 M€	2,1%	21,3%	Douanes
		Cumul		167,2 M€		9,4%	
	↓	Ventes de véhicules neufs aux particuliers	Déc-13	394	-14,3%	-1,6%	Somafi
	Cumul		4 046		-1,1%		
INVESTISSEMENT	↓	Importations de biens d'équipement (BE) (3)	Déc-13	39,2 M€	-38,4%	-29,6%	Douanes
		Cumul		515,8 M€		16,0%	
	↓	Ventes de véhicules utilitaires	Déc-13	107	-10,9%	-26,4%	Somafi
	Cumul		1 026		-13,8%		
COMMERCE EXTERIEUR	↑	Exportations (3)	Déc-13	68,5 M€	249,1%	238,9%	Douanes
		Cumul		292,6 M€		26,1%	
	↓	Importations (3)	Déc-13	109,0 M€	-37,1%	-40,2%	Douanes
	Cumul		1 588,9 M€		7,7%		

INDICATEURS SECTORIELS				1 tir (1 Ariane 5)		Sources	
				Cumul à Févr-14	2 satellites		
SPATIAL		Tirs effectués	Cumul à Févr-14	1 tir (1 Ariane 5)	1 tir à Févr-13	Arianespace	
		Satellites lancés	Cumul à Févr-14	2 satellites	2 satellites		
BTP	↓	Ventes de ciment (hors filler, liant et big bag)	Déc-13	6 575 tonnes	-5,5%	-24,1%	Ciments guyanais
		Cumul		92 130 tonnes		-10,0%	
INDUSTRIE	↑	Exportations d'or en volume (3)	Déc-13	99 kilos	39,1%	-14,8%	Douanes
		Cumul		1 348 kilos		-22,5%	
	↑	Exportations d'or en valeur (3)	Déc-13	2,8 M€	40,6%	-35,6%	Douanes
		Cumul		44,2 M€		-32,4%	
AGRICULTURE AGROALIMENTAIRE	↓	Cours de l'once d'or	Déc-13	1 223,50 \$	[-4,2%]	[-28,2%]	London Bullion Market Assoc./AFD
	↑	Grumes sorties de forêt	Déc-12	20 767 m3	29,8%	215,8%	ONF
		Cumul		74 878 m3		1,7%	
AGRICULTURE AGROALIMENTAIRE	↓	Exportations de crevettes (3)	Déc-13	19 tonnes	-26,7%	-43,3%	Douanes
		Cumul		424 tonnes		-7,5%	
	↑	Exportations de poissons (3)	Déc-13	184 tonnes	38,8%	74,6%	Douanes
	Cumul		1 535 tonnes		1,8%		
TOURISME		Exportations de riz (2) (3)	Déc-13	0 tonne	n.s.	-100,0%	Douanes
		Cumul		0 tonne		-100,0%	
	↓	Trafic de passagers (arrivées-départs-transits)	Déc-13	35 863	-4,5%	-2,3%	CCIRG
	Cumul		437 599		2,1%		
	↑	Nombre de nuitées	Oct-13	28 000	0,9%	-24,3%	Insee
		Cumul		273 000		-2,9%	

[Données non CVS]

(1) Mise en place du RSA début 2011, remplaçant le RMI. Données non CVS compte tenu du nombre trop faible d'observations.

(2) Trop grand nombre de points atypiques concernant le riz.

(3) Données provisoires ; les résultats du commerce extérieur sont issus des statistiques douanières provisoires qui sont révisables pendant 2 ans.

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,25%	13/11/2013
Taux de la facilité de prêt marginal	0,75%	13/11/2013
Taux de la facilité de dépôt	0,00%	08/05/2013

Taux d'intérêt légal			Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/13)					
ANNEE	2014	0,04%	JO du 06/02/14	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2013	0,04%	JO du 01/03/13	1,25%	1,25%	1,75%	2,50%	0,75%

* hors prime d'Etat

Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (Janvier 2014)			
Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,0924%	0,1057%	0,1694%	0,2051%	0,2240%	0,2920%	0,3960%	0,5620%

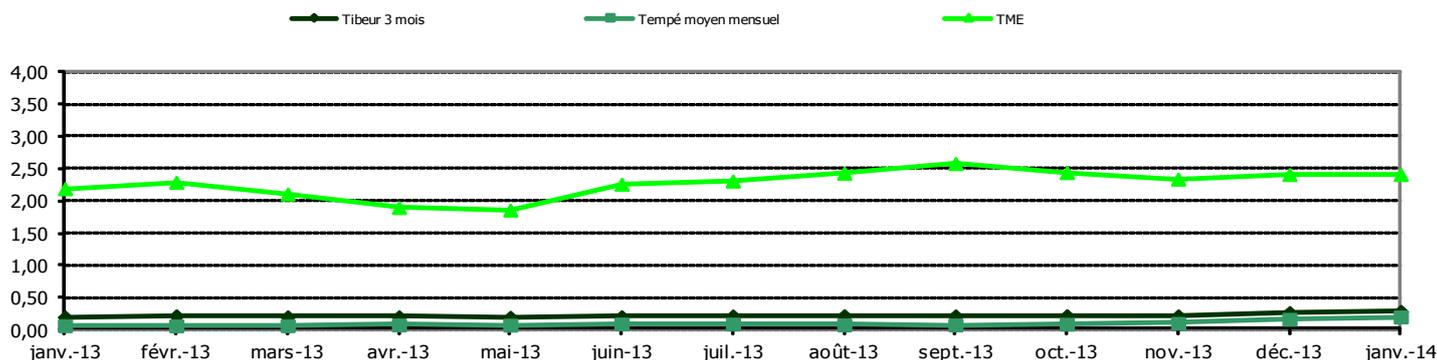
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
2,44%	2,34%	2,41%	2,41%	2,64%	2,54%	2,61%	2,61%

Taux de l'usure (seuils applicables au 1er janvier 2014)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	5,04%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,96%
Prêts à taux variable	4,51%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	3,76%
Prêts-relais	5,23%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	4,83%
Autres prêts		Découverts en compte (1)	13,31%
Prêts d'un montant inférieur à 3 000 euros	20,23%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	4,36%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	15,12%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	10,35%	Découverts en compte (1)	13,31%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

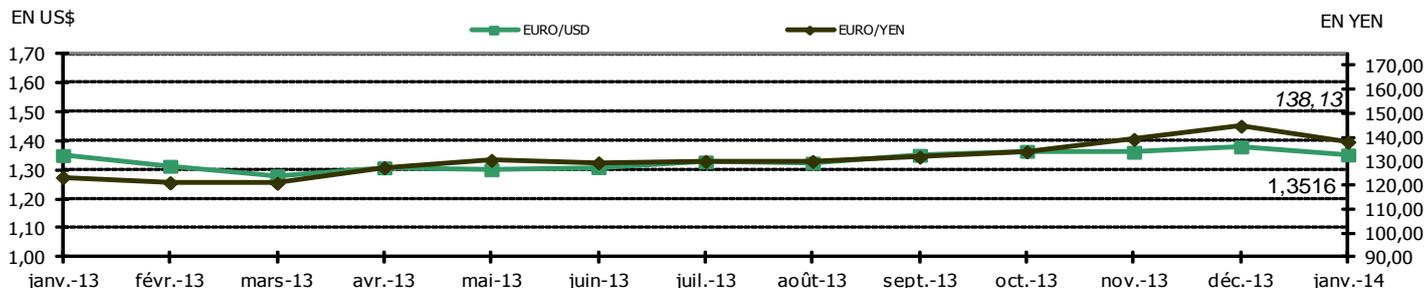
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3516	EURO/ZAR (Afrique du sud)	15,2836	EURO/SRD (Surinam)	4,4502
EURO/JPY (Japon)	138,1300	EURO/BWP (Botswana)	12,3098	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,4139
EURO/CAD (Canada)	1,5131	EURO/SCR (Seychelles)	16,5656	EURO/DOP (Rép. Dom.)	58,042
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,8214	EURO/MUR (Maurice)	41,2293	EURO/BBD (La Barbade)	2,6975
EURO/SGD (Singapour)	1,7278	EURO/BRL (Brésil)	3,2829	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,6437
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,4969	EURO/VEF (Vénézuéla)	8,4851	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3117,453	EURO/XCD (Dominique)	3,641	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	